

Les échos beaussaultois

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Depuis le mois d'avril, la préfecture a retenu quatre communes classées en « zone blanche », dont Beaussault. Nous allons donc bénéficier de la DETR pour implanter une antenne 4G pour la réception du réseau de téléphonie mobile. Une demande est faite à la com-com des 4 rivières pour participer à ce financement.

Au sujet du SIVOS, nous avons eu la mauvaise surprise d'un refus de participation financière de la com-com des 4 rivières pour le financement de la classe de neige bien qu'elle ait été acceptée jusque là par la com-com de Forges. Nous essayons également un refus pour le financement du remplacement des fenêtres de l'école et de la garderie.

On doit se rendre à l'évidence que les priorités de la com-com ont changé !

En juin, nous appliquerons de l'enrobé à froid sur les chemins communaux en attendant la rénovation du chemin des carrières et de la route de Bernimont.

Bonnes vacances d'été.

Laurent FOURNIER.



St-Sauveur - Toupray



Ancien puits - Grattennoix



Lettre-circulaire du Conseil municipal distribuée deux fois par an : juin-juillet et décembre-janvier
N°7
Juin 2017.

Site internet de la commune :

[mairiedebeaussault](http://mairiedebeaussault.fr)

En direct du Conseil municipal

. Une aire de jeux sera prochainement installée sur la place de Grattennoix. Dès maintenant, et en attendant l'aménagement d'un nouvel espace près de la future salle des fêtes, l'aire de jeux jouxtant la cour de l'école est accessible aux enfants en dehors des temps scolaires et de la location de la salle des fêtes. L'usage de ces jeux est sous l'entière responsabilité des parents, la commune déclinant toute responsabilité.

Information des commissions communales

. **CCAS** : les jeux pour enfants prévus place de Grattennoix sont financés à 100% par le CCAS.

. **Commission Communication** : le club informatique animé par un habitant de Toupray fonctionne depuis janvier. Après une pause estivale, l'atelier reprendra à la rentrée scolaire. Il est ouvert à tous, notamment aux personnes âgées qui se font une montagne de l'usage de cet outil.

A propos des commissions et syndicats inter-communaux

. **SIVOS**. La sortie de fin d'année scolaire financée par le SIVOS a permis à 43 enfants de découvrir les jardins animaliers « Biotropica ». Journée agréable malgré un peu de pluie et l'absence regrettée des élèves de CP et CE1 suite à la décision de l'inspection d'académie.

. **PETR**. Possibilité de subvention aux particuliers pour des travaux d'isolation entraînant des économies d'énergie. Tél. 0232975614. contact@paysdebray.org

Le coin des associations

Comité d'animation de Grattennoix :

. *Grande fête annuelle* : 10 juin = messe à 18h30 à la chapelle, 20h soirée moules-frites sur réservation au 0683143662 , 23h feu dit de la Saint-Jean.

. *Randonnée pédestre* : 2 juillet, rdv à la Chapelle à 9h30, environ 15 km, apporter son pique-nique

Comité des fêtes de Beaussault :

. 18 juin : *jeux inter-villages* à Beaussault. Les volontaires pour participer aux épreuves sont les bienvenus. Se faire connaître au 06 78 45 58 18.

. 19-20 août : *ball-trap*

. 10 septembre : *course de caisses à savon* avec des nouveautés pour cette édition 2017.

Association « Le trait d'union » :

Venez nous rejoindre au club un mercredi sur deux pour jouer et passer un bon moment, de 14 à 17h. Adhésion : 14€/an.

Association des Anciens combattants

Sortie pêche samedi 2 juillet. Renseignements au 02 35 09 83 71.

Association Les petits Loups.

1er juillet : *kermesse* à Compainville.

Dates à retenir

. 13 juillet : « circuit républicain » 20h Beaussault, 20h30 Toupray, 21h Grattennoix.

Feu d'artifice à Grattennoix vers 23h.

. 14 juillet : cérémonie au monument

. 17 septembre : *fête du village*.

A savoir sur Beaussault

Présentation de l'activité artistique de Stéphanie LEJEUNE.

Stéphanie LEJEUNE crée des modèles pour la broderie au point de croix. « J'ai toujours vu ma grand-mère faire des canevas, de la couture et du tricot. J'ai baigné là-dedans. Je me rappelle qu'elle me donnait ses fils », nous confie-t-elle avec un brin d'émotion. « Devenue professionnellement infographiste, j'ai eu envie d'allier mes connaissances techniques à mon intérêt pour l'art du fil. Après avoir créé différents modèles pour moi-même, et suite à la rencontre d'une amie qui tient une mercerie dans la région de Criel-sur-mer et qui m'y encourageait, j'ai lancé en juin 2006 l'entité BRIN PAR BRIN », poursuit notre discrète artiste locale.

Stéphanie LEJEUNE nous décrit ainsi son activité : « je dessine des modèles à broder, principalement au point de croix, j'invente tous mes dessins sur ordinateur, j'en établis des grilles appelées diagrammes qui permettront une reproduction sur

toile de lin. On suit la trame du lin pour reproduire le dessin. La création d'un modèle (créer, dessiner, travailler sur l'ordinateur, réaliser une fiche) me demande en moyenne un mois de travail. Le travail fini, je vends les fiches, c'est-à-dire les dessins parfois complétés d'explications pour la broderie ». La finesse des réalisations, la variété des modèles et de leurs supports, le choix des motifs, la combinaison des formes et des couleurs ne laissent pas indifférents, que l'on soit ou non un praticien de l'art du fil.

Ses créations, Stéphanie LEJEUNE les met en vente sur internet, mais aussi dans diverses merceries en France, voire même en Allemagne et aux Pays-Bas. Elle a parfois l'opportunité de les présenter dans des magazines spécialisés, tel que Créative. Elle a co-écrit un livre avec Valérie DENIS, son amie qui l'a incitée à se lancer dans l'aventure : « Dans nos campagnes, broderie au point de croix » - Edition Tutti frutti, 2012.

Si vous désirez prolonger la découverte de cette activité, vous pourrez rencontrer Stéphanie LEJEUNE au Festival du lin qui se déroulera les 7-8-9 juillet 2017 dans la vallée du Dun (www.festivaldulin.org). La nouvelle collection de fiches « clemcacanco » vous sera présentée. Précisons que ce sont les fiches-modèles qui sont proposées à la vente et non des broderies elles-mêmes.

« Une détente, un déstressant », voilà ce que représente pour moi cette activité artistique conclut notre sympathique artiste beaussaultoise.

www.brinparbrin.com

Informations pratiques

. **horaires d'ouverture de la mairie** : Lundi : 16h-17h30 Vendredi (hors vacances) : 17h30-19h.

. **chiens errants** : s'adresser au chenil Educagill au Fossé. Tél. 06 72 41 70 23.

. **taille des haies** : il est urgent que chaque personne concernée fasse, comme il se doit, le nécessaire pour faciliter la circulation sur les routes mais aussi sur les chemins de la commune.

. **cartes d'identité** : la mairie n'est plus habilitée à les gérer. S'adresser à Forges ou Neufchâtel.



Passerelle sur la Béthune – Chemin de St- Jouarre